

**Procès-verbal de la première réunion du
Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED)
le mardi 6 février à 16 h 30
Salle Nouvel-Ontario et
par l'entremise de Microsoft Teams**

Présences :

André Crépeau	Services canadiens de l'ouïe et président du Comité
Monique Aubin-Gagné	Conseillère scolaire
Sylvie Courchesne	Société de l'aide à l'enfance
Réjeanne Dénomme	Professeure, Collège Boréal
Monia Hachez	Réseau communautaire pour enfants
Raymond Joanisse	Conseiller scolaire
Bryanne Laurin	Autisme Ontario

Absences motivées :

Natalie Johnston	Boussole
Lise Montpellier	Service central d'admission de navigation NEO
Ginette Roberge	Directrice, École d'éducation, Université Laurentienne
Geneviève Rivard	Boussole
Tracy Rossini	Directrice exécutive de l'apprentissage

Membres du personnel :

Chantal Lafleur	Directrice du Service spécialisé à l'élève
-----------------	--

Observateur :

Stéphane Coutu	Représentant de la FÉESO
----------------	--------------------------

Invités :

Jean-François Boulanger	Directeur de l'éducation du Consortium Centre Jules Léger
Chantal Tripodi	Coordonnatrice des opérations comptables

1. Reconnaissance du territoire, prière et bienvenue

M. Crépeau souhaite la bienvenue à tous. Il récite la reconnaissance du territoire autochtone. Les membres récitent la prière. Les membres se présentent et accueillent le nouveau membre du comité, Bryanne Laurin, représentante d'Autisme Ontario.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Monia Hachez propose, appuyée par Mme Monique Aubin-Gagné, que l'ordre du jour de la première rencontre du 6 février 2024 soit adopté.

Adoptée

3. Adoption du procès-verbal de la première réunion du 5 décembre 2023

M. Raymond Joanisse propose, appuyée par Mme Réjeanne Dénommée, que le procès-verbal de la première rencontre du 5 décembre 2023 soit adopté, tel que révisé.

Adoptée

4. Affaires découlant du procès-verbal

Sans objet

5. Mise à jour du Conseil scolaire catholique Nouvelon :

→ Budget révisé 2023-2024

Mme Chantal Tripodi, coordonnatrice des opérations comptables, présente le budget révisé 2023-2024 qui fut soumis au ministère de l'Éducation le 15 décembre 2023.

Les effectifs ont baissé cependant, l'allocation pour l'enfance en difficulté a augmenté d'environ 100 000 \$, car le taux versé par élève a augmenté légèrement.

Il y eut une augmentation des recettes fédérales puisqu'il y a eu de nouvelles approbations pour des demandes de financement auprès du Principe de Jordan. Cette subvention dessert 18 élèves des Premières Nations.

Le montant réclamé pour le matériel spécialisé a presque doublé puisque le conseil planifie l'achat de plusieurs projecteurs interactifs et de l'équipement spécialisé pour les salles Snoezelen.

L'allocation pour l'intervention précoce en mathématiques est nouvelle pour cette année.

Il y a une baisse significative des revenus pour le montant des établissements puisque le conseil a fermé ces centres de traitement de jour dans les écoles et il les a remplacés par des centres de bien-être. Le ministère a accordé du financement pour les salaires des éducateurs dans les centres de bien-être pendant l'année de transition.

De plus, nous recevons une allocation pour le bien-être qui n'est pas inclus dans la somme de revenu.

Le montant reporté de l'allocation pour l'achat de matériel spécialisé de l'an passé est ajouté à l'allocation de l'année courante.

Le conseil va devoir investir une somme de plus de 800 000 \$ au budget EED.

La plus grosse dépense est pour les éducateurs, environ 7.7 millions \$.

On demande si le montant pour la transition aux centres de bien-être est seulement pour cette année et on répond que oui.

M. Crépeau remercie Mme Tripodi de sa présentation.

→ Vice-présidence du CCED

Mme Lafleur indique que selon les critères du ministère de l'Éducation, le CCED nécessite une vice-présidence au comité.

Mme Réjeanne Dénommée se présente comme vice-présidente et elle est élue unanimement.

6. Mise à jour du Service spécialisé à l'élève

→ Journée Bell Cause pour la cause, le 24 janvier 2024

Mme Lafleur indique que le conseil a souligné cette journée encore une fois.

7. Mise à jour des partenaires

→ Rapport annuel 2022-2023 du Consortium Centre Jules-Léger (CCJL)

Mme Lafleur présente M. Jean-François Boulanger, Directeur de l'éducation du CCJL pour donner un survol du rapport annuel.

M. Boulanger explique que le CCJL comprend plus qu'une école.

L'école d'application dessert 41 élèves avec des troubles sévères d'apprentissages avec des programmes de rééducation en lecture, écriture,

communication orale, mathématiques et résolution de problèmes.

L'école provinciale est pour les élèves ayant une cécité, surdité ou surdicécité. Cette année il y a une trentaine d'élèves.

M. Boulanger annonce que l'école provinciale célèbre son 45e anniversaire.

Le programme résidentiel a été renommé le programme de logement éducatif. L'an passé il y avait 57 élèves-résident(e)s.

Le CCJL offre des services consultatifs à environ 450 élèves francophones en province.

Le CCJL comprend près de 150 membres du personnel qui veillent à la réussite et au bien-être des élèves.

La vision du CCJL est d'être la référence incontournable en matière d'éducation spécialisée. La mission est : « Gouverné par et pour les francophones, le Consortium Centre Jules-Léger développe le plein potentiel d'élèves et d'enfants ayant des besoins particuliers en offrant des services et des ressources d'éducation spécialisée en Ontario ». Les valeurs du CCJL sont la bienveillance, la collaboration, l'équité et l'inclusion.

M. Boulanger présente le plan stratégique de 2021-2014. Ce plan comprend trois piliers : Pilier 1, Offre de service spécialisée et adaptée; Pilier 2, Équipe engagée et expertise accessible; Pilier 3, Positionnement stratégique et durable.

Les innovations dans la programmation d'offre de service spécialisée et adaptée incluent la création du programme pédagogique « culture et identité » qui favorise le développement linguistique, scolaire et la réussite scolaire et l'instauration du programme TVA (transition à la vie adulte).

L'an passé les élèves de l'école d'application ont participé au tournoi provincial d'improvisation « Le gazou d'or » où ils ont gagné la coupe dans leur catégorie. La guignolée annuelle du programme de logement éducatif a ramassé des denrées non périssables en plus de 733,15 \$.

M. Boulanger souligne que des subventions de 82 000 \$ ont été reçues pour son école et que le CCJL compte 33 partenaires et collaborateurs stratégiques. Le CCJL participe à plusieurs congrès et associations. Un symposium aura lieu à la fin du mois de février.

En ce qui est de projet de recherche, le CCJL est à développer des continuums d'intervention en lecture, écriture, et communication orale. Il y a aussi la création du curriculum LSQ (langue des signes du Québec) et l'élaboration d'un curriculum de base élargi en cécité afin de mieux répondre

aux besoins des élèves.

Le bilan financier est présenté.

On demande quelle est la tendance pour le Nord de l'Ontario. Même que le bureau physique est à Ottawa, le CCJL se rend dans toutes les écoles francophones de la province.

La plupart des élèves présentement inscrits à l'école viennent de Timmins et Thunder Bay.

Mme Lafleur remercie M. Boulanger et l'équipe du CCJL pour leur collaboration et l'appui consultatif dans les divers dossiers.

M. Crépeau remercie M. Boulanger de sa participation à notre rencontre.

8. Documents :

- Budget révisé 2023-2024
- Communiqué NouvelonEnAction (décembre 2023 et janvier 2024)
- Rapport annuel du CCJL
- InfoCÉNO #31

9. Levée de la séance

M. Raymond Joannis propose la levée de séance, appuyée par Mme Monique Aubin-Gagné.

Adoptée

C. c. Stephen Simard, chef régional, ministère de l'Éducation
Lorraine Mainville, adjointe exécutive, CSC Nouvelon
Service spécialisé à l'élève